

## Lettre ouverte à Madame Goueta

### Au nom du Groupe des élus socialistes de Colombes

Madame le Maire,

Deux associations vous ont adressé une demande relative à la tenue d'une manifestation d'hommage aux victimes de la répression de la manifestation pacifique des Algériens le 17 octobre 1961. Ceux-ci protestaient contre le couvre-feu qui leur était imposé, à eux que l'administration dénommait à l'époque « Français musulmans d'Algérie » ; cette mesure était attentatoire à leurs droits et très préjudiciable à ceux qui devaient se rendre à leur travail dans les heures « interdites ».

L'une des demandes concerne l'Association Solidarités Algériennes en Europe, - section des Hauts de Seine. Cette association organise un hommage annuel au Pont de Bezons depuis plus de 30 ans, hommage auquel se joignent des associations et partis politiques progressistes. De 2008 à 2014, la majorité municipale a organisé cette cérémonie de façon officielle et, lors du cinquantenaire de cet événement tragique, sept municipalités des boucles Nord et Ouest de la Seine se sont même regroupées près du Pont de Neuilly qui fut l'un des lieux de la répression sanglante.

L'autre demande, portant sur un hommage qui se tiendrait Place Aragon, a reçu de vos services une réponse négative, indiquant que la Ville ne « souhaitait pas s'associer à un tel hommage », que l'espace public ne pouvait être utilisé et que vous n'apporteriez aucune aide technique. Nous imaginons donc que la demande de Solidarités Algériennes en Europe recevra la même réponse.

Nous regrettons vivement que l'aide apportée généralement aux demandes de cérémonies commémoratives ne puisse être obtenue pour celles relatives au 17 octobre 1961. Il est des dates qui font partie des journées nationales et bénéficient de moyens importants, d'autres qui sont des hommages plus circonscrits rendus à l'initiative d'une association. Durant six années, nous avons répondu pour cette seconde catégorie aux demandes de soutien technique (pupitre et sono), même si nous ne souhaitions pas y participer en tant que majorité municipale. Les hommages liés au 17 octobre entrent pleinement dans cette catégorie, d'autant plus que, depuis que, le 17 Octobre 2012, le Chef de l'Etat a fait la déclaration suivante « La République reconnaît avec lucidité ces faits. Cinquante et un ans après cette tragédie, je rends hommage à la mémoire des victimes. » . Nous ne doutons pas que les demandes d'associations pour d'autres occasions (Indochine, harkis, veillée du 10 novembre) seront satisfaites. Pourquoi cette distorsion ?

Sur le fond et oralement, le conseiller municipal en charge des anciens combattants et des actions mémorielles s'est exprimé très clairement aussi bien en répondant à la présidente de l'association d'amitié franco-algérienne (lorsqu'elle fut reçue par lui et le maire adjoint en charge de la vie associative) qu'en s'exprimant devant deux élues du groupe socialiste, dont moi-même, lors de la commémoration de la rafle du Vel d'Hiv. Interrogé sur les intentions de la Ville, il a indiqué qu'il ne voyait pas le motif d'une cérémonie car selon lui, le 17 octobre 1961, il n'y avait eu « que deux hommes qui se battaient et s'étaient noyés dans la Seine ».

On ne peut aujourd'hui soutenir qu'il ne s'est rien passé ; pas depuis les travaux des historiens, et encore moins depuis le rapport de Dieudonné Mandelkern, Conseiller d'Etat, qui a eu accès aux archives de la Préfecture de Police et indique la certitude à partir de ces archives partielles, (documents de l'inspecteur général Guillaume et archives du cabinet du Préfet de Police), de 15 morts certaines entre le 17 et le 20 et de 337 blessés. Les historiens estiment au vu des recoupements que, durant ces trois jours, il y a eu 11 000 arrestations, près de 200 morts et de 1000 blessés

La répression du 17 octobre 1961 fait aujourd'hui partie des faits historiques et non des opinions. Elle a bien eu lieu, non pas comme un événement isolé, mais comme le paroxysme d'une politique symbolisée par la mise en place du Préfet de Police Maurice Papon et couverte, voire encouragée par les plus hautes instances de l'Etat.

Nous regrettons très vivement qu'un élu de la République réécrive ce qui s'est passé et fasse preuve à ce sujet d'une négation de l'histoire. En niant ces faits, c'est à toutes les familles des victimes qu'il porte atteinte et, plus largement aux républicains qui estiment qu'un pays se grandit en regardant son passé en face. Les citoyens doivent avoir accès à la vérité historique que celle-ci soit glorieuse ou pas pour notre mémoire collective.

Dans une ville qui abrite plus de 9000 citoyens binationaux franco-algériens, dont certains habitants dans différents quartiers et vraisemblablement au sein de votre propre majorité sont des descendants de ces manifestants pacifiques, la prise en compte de ce passé est particulièrement importante.

Madame le Maire, nous souhaitons savoir quelle est votre position sur le sujet, si vous maintenez la réponse négative aux demandes d'aide technique des services de la ville et si vous soutenez les propos tenus par votre élu.

Veillez croire, Madame le Maire, à l'expression de ma considération distinguée.

Chantal Barthélémy-Ruiz  
Conseillère municipale

